

## Face aux familles de djihadistes, Hollande s'est dit favorable au retour des orphelins

par TIMOTHÉE BOUTRY



Paris, le 7 mai. François Hollande revendique « un droit de suite » après avoir lancé l'intervention militaire française contre Daech. LP/OLIVIER CORSAN

L'ancien président de la République, qui a reçu ce mardi matin plusieurs familles de djihadistes français, souhaite également que les mères avec enfants acceptant de revenir d'Irak ou de Syrie soient rapatriées et jugées.

Autour de la table il y a Hervé, qui se bat pour obtenir le retour de sa petite fille orpheline à peine âgée de 2 ans. Il y a aussi Fatoumata, qui espère le rapatriement de sa nièce de 4 ans, elle aussi orpheline. Ou bien encore cette jeune femme dont la sœur se trouve dans le camp de réfugiés de Al-Hol (Kurdistan syrien) avec son fils de 3 ans et qui est prête à revenir en France pour y être jugée. En face d'eux, François Hollande leur prête une oreille attentive.

Ce mardi matin, l'ancien président de la République, qui revendique « *un droit de suite* » après avoir lancé l'intervention militaire française contre Daech du temps où il

présidait aux destinées du pays, recevait plusieurs familles de djihadistes français, accompagnées des avocats **Marie Dosé et Henri Leclerc**. Des familles mobilisées pour obtenir le rapatriement de tous les enfants qui se trouvent sur zone dans des conditions sanitaires déplorables, mais aussi de leurs mères.

« *Les soins ne sont pas adaptés. Les enfants souffrent de maladie et de malnutrition. Nous sommes arrivés à un point de rupture* », expose d'emblée M<sup>e</sup> Dosé en demandant à l'ancien chef de l'État de « *ne pas avoir peur de l'opinion publique* ». « *C'est une course contre la mort* », appuie **Véronique Roy** du collectif Familles unies.

À l'issue de cette réunion de près d'une heure, l'ancien hôte de l'Élysée a en partie répondu aux attentes de ceux qu'il reçoit. Il s'est notamment déclaré favorable au retour des mères -et de leurs enfants- qui accepteraient de revenir en France pour y être jugées.

### **Sentiment d'avoir été « écouté et entendu »**

Pour François Hollande, qui pose comme première exigence le lancement d'un recensement précis de la situation sur place, le retour des orphelins doit s'effectuer « *le plus rapidement possible* ». « *Ils n'ont rien à faire là-bas* », insiste-t-il. C'est également la position officielle du gouvernement. Mais, même si plusieurs orphelins ont été rapatriés ces derniers jours, il en existe encore de nombreux dans les différents camps gérés par les Kurdes.

« *Ma fille est partie en Syrie avec son compagnon en 2014. Sur place, elle a donné naissance à deux filles, raconte Hervé. Depuis j'ai appris le décès de ma fille, de son mari et d'un de leurs deux enfants. Je sais seulement que la petite a survécu et qu'elle se trouverait à Al-Hol.* » « *Quelle est sa situation, s'enquiert l'ancien président de la République. Avec qui se trouve-t-elle ?* » « *C'est une très bonne question. On est train de chercher mais on n'a pas d'informations précises* », déplore ce grand-père qui, au sortir de la réunion, avait le sentiment d'avoir été « *écouté et entendu* ».

Concernant les mères, François Hollande rappelle en préambule qu'elles doivent être jugées sur place si elles sont poursuivies par la justice locale. Dans les faits, la question ne se pose qu'avec l'Irak (la France a rompu ses relations diplomatiques avec la Syrie de Bachar al-Assad et les Kurdes syriens n'ont ni les structures ni l'intention de juger les djihadistes étrangers). Mais, comme le rappelle M<sup>e</sup> Leclerc, « *c'est en France qu'elles sont judiciairisées* ».

### **Éviter une radicalisation sur place**

Hormis le cas d'hypothétiques poursuites sur zone, l'ancien président de la République est favorable à un traitement « *au cas par cas* » de la situation des mères. « *Certaines ne souhaitent pas rentrer et cela paraît difficile de faire revenir leurs enfants car elles ne voudront pas les lâcher* », indique-t-il.

En revanche, il se prononce en faveur du rapatriement de celles qui acceptent de revenir en France, où elles seront toutes jugées. « *Cela permettra à leurs enfants qui n'ont rien fait de rentrer et ainsi d'éviter qu'ils soient radicalisés sur place ou bien, pire, qu'ils ne deviennent des enfants perdus* », souligne François Hollande.

La doctrine du cas par cas est officiellement la ligne du gouvernement. Mais, dans les faits, depuis la chute de Daech, aucune femme, même favorable à un retour, n'a jamais été rapatriée. Même si l'ancien chef de l'État ne s'est pas prononcé en faveur du retour immédiat de tous les enfants et de leurs mères comme les participants à la réunion l'espéraient, les familles ont accueilli avec satisfaction cette inflexion de la position officielle. Avant de leur donner congé, il a d'ailleurs espéré que les familles puissent « *dialoguer avec les pouvoirs publics* ». ■